

# Forêts et humains: une communauté de destins

**Jacques Prescott**

Professeur associé

Chaire en éco-conseil

Département des sciences fondamentales

Université du Québec à Chicoutimi



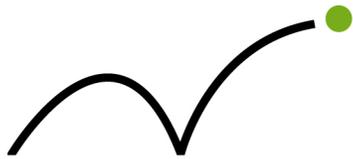
Rio de Janeiro

Les 16 et 18 juin 2012

ecoconseil.qc.ca



UQAC

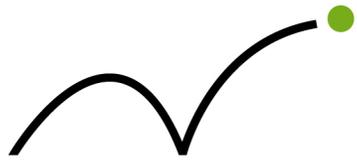


# Mandat

- Pour se préparer à Rio+20, l'OIF/IEPF souhaitait explorer les pièges et les opportunités offertes par l'économie verte pour l'éradication de la pauvreté dans le domaine forestier
- Travail confié à la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et à un comité scientifique international dirigé par Claude Villeneuve, directeur de la Chaire
- Une quarantaine d'auteurs choisis à la suite d'un appel à contribution

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
**la francophonie**



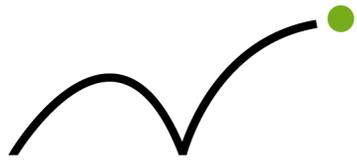


# L'importance de la forêt

La forêt fournit une multitude de services environnementaux cruciaux pour la survie de l'humanité, dont certaines des populations vivant dans les conditions les plus précaires.

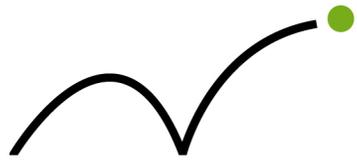
L'économie verte, si elle a comme objectif l'éradication de la pauvreté, doit contribuer à la santé des écosystèmes forestiers.





# Une ressource en péril

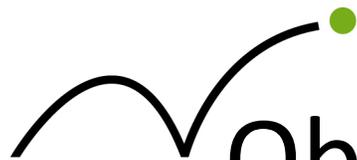
- 13 millions ha de forêt disparaissent chaque année pour cause de croissance démographique, urbanisation, mondialisation de l'économie, changements climatiques, changements culturels et sociétaux...
- surexploitation, pollution et fragmentation des espaces, transformation des peuplements



# La forêt, outil de lutte contre la pauvreté

Premières victimes de la dégradation des forêts:  
les populations souvent pauvres pour qui la  
forêt est une source essentielle de subsistance  
et une référence culturelle

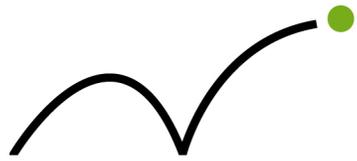




# Objectifs d'une économie verte

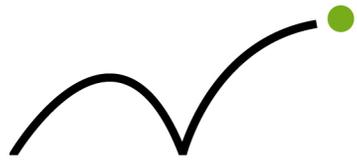
- Combattre la paupérisation des populations vivant de la forêt
- résorber les forces directrices en jeu dans la disparition des forêts





# Conditions de succès

- Intégrer les forêts dans les priorités nationales
- Reconnaître les droits et renforcer les capacités des populations vivant directement des forêts
- Considérer dans la planification budgétaire les activités nécessaires à une gestion cohérente et équitable des multiples ressources de la forêt



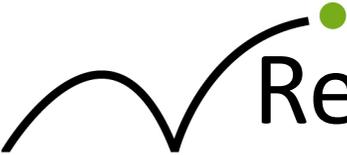
# Conditions de succès

- Considérer dans ces processus toutes les formes de forêt y compris les formations agroforestières et agro-sylvo-pastorales
- Privilégier l'équilibre écologique et l'équité intra et intergénérationnelle par le paiement pour services environnementaux de redevances encourageant la protection des forêts
- Réorienter la recherche vers l'acquisition de connaissances sur l'état des forêts, les services rendus par la forêt et l'optimisation des modèles éco-sociosystémiques



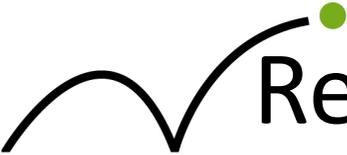
# Responsabilité de la communauté internationale

- Reconnaître les services intangibles, sociaux, spirituels et écosystémiques des forêts et leurs bénéfices pour l'humanité
- Tenir compte des systèmes agroforestiers et des forêts urbaines dans la définition des forêts
- Promouvoir une gouvernance du DD reconnaissant l'importance des services écosystémiques et la nécessité de les prendre en considération dans l'économie verte pour éradiquer la pauvreté.



# Recommandations pratiques à la Francophonie

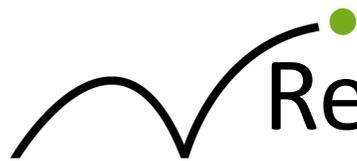
- Revoir la définition de la FAO pour y inclure les agroforêts et les systèmes agro-sylvo-pastoraux
- Collaborer à l'établissement de statistiques mondiales sur les services écosystémiques rendus par les forêts
- Militer pour la reconnaissance et la rémunération de ces services
- Déterminer, avec ses États membres, des stratégies pour la réhabilitation des forêts dégradées



# Recommandations pratiques à la Francophonie

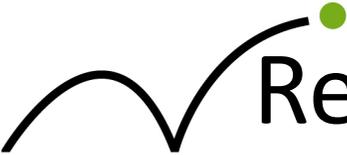
- Recenser et reconnaître la diversité des cultures issues de la forêt
- Promouvoir l'usage du bois tiré de forêts certifiées
- Promouvoir des plantations d'arbres à croissance rapide à proximité des marchés, particulièrement des villes où le bois de feu est utilisé
- Promouvoir une utilisation plus efficace du bois de feu et des techniques alternatives





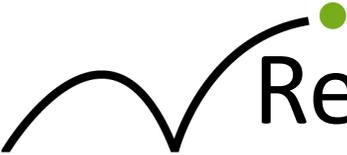
# Recommandations pratiques à la Francophonie

- Promouvoir les cultures à valeur ajoutée dans les systèmes agroforestiers et favoriser la certification de ces produits
- Promouvoir l'utilisation du bois de construction et les chaînes d'utilisation du bois d'œuvre ou d'ameublement
- Valoriser les filières de substitution des carburants fossiles par des résidus forestiers ou des lignocarburants durables



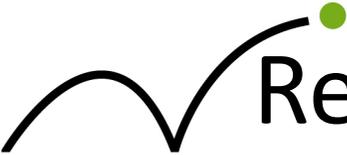
# Recommandations pratiques à la Francophonie

- Promouvoir la recherche, la formation (en particulier des acteurs locaux), les inventaires, les enquêtes et les opérations de sensibilisation et de contrôle pour mieux gérer durablement la forêt, mieux valoriser ses services et réduire les pressions négatives exercées par les autres activités humaines
  - Promouvoir la recherche et les enquêtes sociologiques pour identifier les acteurs en jeu, leurs perceptions des usages de la forêt et de leurs valeurs et construire les outils de dialogue
-



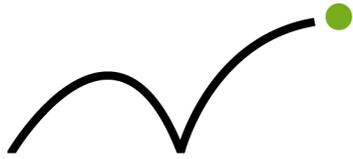
# Recommandations pratiques à la Francophonie

- Soutenir la création de plates-formes de coopération sur la capacité d'évaluation des dossiers climat/carbone et services éco-socio-systémiques
- Soutenir le financement et l'encadrement de plans d'aménagements forestiers par massifs forestiers en concertation avec les communautés locales
- Encourager le développement du suivi des écosystèmes forestiers par télédétection et mesure satellitaire



# Recommandations pratiques à la Francophonie

- S'assurer de la mise en œuvre et du suivi fiable d'indicateurs identifiant les impacts positifs du rôle de l'économie verte liée à la forêt sur l'environnement et la lutte contre la pauvreté
- Inciter les centres de recherche à établir des ponts multidisciplinaires permettant de saisir dans leur globalité les enjeux liés à la forêt et à l'économie verte
- Instituer un processus d'évaluation environnementale stratégique des politiques forestières avec fixation d'objectifs et reddition de comptes



# Comité scientifique

M. Alain BILLAND

Mme Zoubida CHARROUF  
M. Matar CISSÉ

Mme Fatimata DIA Touré  
M. Marc DUFUMIER  
M. Olivier GUILLITTE  
M. Tounao KIRI  
M. Alain Serge Kouadio

M. Landing MANE

Mme Nathalie RIZZOTTI

M. Seydou SEYNI

M. Martin TCHAMBA  
M. Anada TIEGA

M. Claude VILLENEUVE

Chef de l'Unité de recherche «Biens et Services des  
Écosystèmes Forestiers» CIRAD

Professeure, Université Mohammed V de Rabat  
Coordonnateur de la Grande Muraille Verte pour le  
Sénégal

Directrice de l'IEPF

Directeur AgroParisTech

Professeur, Université de Liège en Belgique

Responsable de programmes SNDD, IEPF

Expert en Environnement et Sciences Sociales

Université d'Abobo-Adjamé en Côte d'Ivoire

Directeur, Observatoire Satellital des Forêts

d'Afrique Centrale (OSFAC)

Coordinatrice de la Chaire de l'UNESCO, EPFL,  
Lausanne, Suisse

Coordonnateur du Programme de Lutte contre

l'Ensamblage dans le Bassin du Niger

Professeur, Université de Dschang au Cameroun

Secrétaire Général de la Convention de Ramsar sur  
les Zones Humides

Directeur de la Chaire en éco-conseil, Université du  
Québec à Chicoutimi

